

assez discrète, oublieuse de ce qui compte vraiment, les vacants, et par voie de conséquence accorde une « prime » à l'élevage, ce qui se révèle bénéfique pour les communautés. L'auteur s'inscrit donc pleinement dans le courant lancé par A. Antoine qui voit dans la seigneurie plutôt une prestataire de services qu'une structure d'exploitation. Même les remises en ordre effectuées en élaborant les fameux *capbreus*, qui enregistrent les reconnaissances consenties par les tenanciers pour les terres qu'ils tiennent de leur seigneur, ne figurent pas comme des exactions ou des signes de saine gestion. Elles représentent bien davantage des efforts désespérés pour récupérer les droits qui sont attachés à la seigneurie, parmi lesquels les lods et ventes constituent l'enjeu financier le plus lourd (avec la dîme), comme l'avait déjà énoncé Gérard Aubin pour le Bordelais⁵.

Le livre confirme sur certains points les intuitions ou les conclusions d'une historiographie très récente, acharnée à retrouver le changement derrière le faux-semblant des structures. Identifiant les logiques à l'œuvre derrière les stratégies des acteurs, l'auteur apporte sa contribution à notre connaissance des mécanismes pourtant largement explorés qui alimentent la reproduction sociale et la remise en question qu'il opère devrait susciter le débat. Son parcours lui a permis de suivre sur un terrain exploré de fond en comble le fil de l'histoire d'une région à la fois singulière et représentative d'un agrosystème que l'on jugeait, à tort, bien connu. Cette histoire est faite de ruptures continues, avec des temporalités qui ont peu à voir avec celles du politique et qui, mises ensemble, contribuent à métamorphoser le fonctionnement d'une société que l'on croyait pétrifiée.

GÉRARD BÉAUR

1 - Frédéric LE PLAY, « Paysans en communauté du Lavedan (Hautes-Pyrénées – France) (Propriétaires-ouvriers dans le système de travail sans engagements), d'après les renseignements recueillis sur les lieux en août 1856 », *Les ouvriers des deux mondes*, 1^{re} s., 1, 1857, p. 107-160.

2 - Annie ANTOINE, « Common Land Use in the *Coutume de Bretagne* from the Fifteenth to the Eighteenth Centuries », in G. BÉAUR *et al.* (dir.),

Property Rights, Land Markets and Economic Growth in the European Countryside (13th-20th Centuries), Turnhout, Brepols, 2013, p. 71-86.

3 - Antoinette FAUVE-CHAMOUX, « La reproduction familiale en milieu paysan : le destin des exclus », in G. BOUCHARD, J. A. DICKINSON et J. GOY (dir.), *Les exclus de la terre en France et au Québec, XVII^e-XX^e siècles. La reproduction familiale dans la différence*, Montréal, Septentrion, 1998, p. 73-92.

4 - Fabrice BOUDJAABA, *Des paysans attachés à la terre ? Familles, marchés et patrimoines dans la région de Vernon (1750-1830)*, Paris, PUPS, 2008.

5 - Gérard AUBIN, *La seigneurie en Bordelais d'après la pratique notariale (1715-1789)*, Rouen, Publications de l'université de Rouen, 1989.

Dionigi Albera

Au fil des générations. Terre, pouvoir et parenté dans l'Europe alpine (XIV^e-XX^e siècles)
Grenoble, Presses universitaires de
Grenoble, 2011, 544 p.

L'ouvrage de Dionigi Albera s'impose comme l'une des lectures les plus stimulantes de ces dernières années en matière d'histoire de la parenté, tant par l'ampleur du chantier que par l'articulation proposée entre histoire et anthropologie. « Europe alpine », dit le titre justement, car l'ambition du livre, se jouant des frontières nationales, va bien au-delà de l'espace alpin, même si elle se fonde sur les nombreux travaux empiriques qui y ont été consacrés, auxquels s'ajoutent ceux de l'auteur : tous révèlent le foisonnement des formes de reproduction familiale dans ce milieu pourtant relativement homogène.

L'ouvrage adopte une perspective critique, tant vis-à-vis des formes d'essentialisation des systèmes familiaux produites par le programme de Peter Laslett ou par les travaux inscrits dans la tradition de Frédéric Le Play, que vis-à-vis des réactions inspirées par la *microstoria*, trop denses et localisées pour être mises au service d'une démarche comparative. Aussi le « laboratoire » alpin est-il exploré pour ouvrir une troisième voie dans l'histoire de la famille et de la parenté. D. Albera se concentre sur un niveau intermédiaire entre, d'une part, les relations de parenté externes à la sphère de cohabitation (celles qui ont fourni les principaux travaux en anthropologie historique de la parenté ces

dernières années) et, d'autre part, les structures familiales qui étaient au cœur des études inaugurées par les historiens-démographes.

Cette échelle est saisie grâce au concept d'« organisation domestique », soit « un ensemble de relations mobilisé dans des activités concernant la résidence commune, la production, la distribution, la transmission et la reproduction » (p. 47). L'auteur se situe ainsi dans la lignée des travaux de Meyer Fortes et de Jack Goody, délaissant les autres approches d'anthropologie de la parenté, comme le montre leur quasi absence de la bibliographie. La transmission des biens et des statuts est au cœur de sa démarche en ce qu'elle « représente une articulation fondamentale entre le domaine domestique et celui juridico-politique » (p. 470). D. Albera prône une comparaison « réflexive, contrôlée, contextuelle et dense » (p. 7), partant des études de cas fondées sur la micro-analyse pour construire des concepts par le bas, dont la généralisation n'est faite que progressivement et de manière prudente dans un espace restreint – cet espace régional alpin aux multiples horizons nationaux – où sont testés les différents facteurs (politiques, économiques, écologiques, linguistiques, etc.) qui peuvent interagir avec les comportements domestiques.

Franchissant les Alpes d'est en ouest, l'auteur discute les travaux existants sur le Tyrol et le Valais et présente ses propres recherches sur le haut Varaita dans les Alpes italiennes. Au terme de ce premier parcours qui lui permet de réfuter aussi bien les interprétations culturalistes que le déterminisme écologique pour expliquer les comportements domestiques, D. Albera propose une « typologie contextuelle » à tester sur le reste des Alpes. Trois idéal-types – *Bauer* (construit à partir d'un cas tyrolien), « bourgeois » (élaboré à partir d'exemples pris dans le Valais et les Grisons) et « agnatique alpin » (fondé sur les travaux de l'auteur dans les Alpes italiennes) – renvoient à différentes manières d'organiser la transmission du bien (héritier unique dans le premier cas, égalité bilatérale dans le deuxième, avantage aux descendants masculins dans le troisième), l'habitat, la résidence, l'accès aux communaux, la hiérarchie et les liens avec la communauté villageoise, les relations de voisinage et l'organisation politique. Les stratifications écono-

miques et sociales sont également différentes dans les trois cas. La classification est polythétique : il n'est pas nécessaire de reconnaître tous les aspects d'un idéal-type pour déduire la présence de telle ou telle orientation de l'organisation domestique, l'auteur s'attachant aux différentes nuances de chacun.

Comme le souligne D. Albera, la typologie proposée retrouve celle qu'a mise en évidence Georges Augustins pour caractériser les trois grands types de combinaison des règles de succession et d'héritage – donc de transmission – possibles¹. Certes, les idéal-types sont ici des constructions denses à partir de contextes locaux, et non des structures plaquées d'emblée sur les pratiques existantes. Mais, au fond, quelle est la différence entre le type *Bauer* trouvé en Autriche et en Slovénie et la « maison » de Claude Lévi-Strauss (D. Albera parle d'ailleurs lui-même d'« idéologie de la maison », p. 171) ? Par l'usage de notions nouvelles, l'auteur cherche un effet de distanciation pour éviter tout ce qui est charrié par les concepts habituels de l'anthropologie historique. Mais ne se heurte-t-on pas toujours à ces phénomènes de réification des notions forgées par les sciences sociales ? Et n'est-il pas significatif de retrouver les trois formes bien connues de l'organisation de la transmission ?

Reste que l'ambition de l'auteur est plus vaste : il s'agit non seulement de tester ces idéal-types dans les espaces alpins étudiés, mais aussi de les historiciser dans le temps long de l'enquête pour passer à des modèles dynamiques d'organisation domestique. C'est tout l'objet des parties consacrées successivement à trois espaces alpins (Alpes autrichiennes, Alpes italiennes, Valais), en vérifiant pour chacun la pertinence du type mais aussi ses variations et ses exceptions, puis en replaçant autant que possible ces ordres domestiques dans une histoire.

S'il ne néglige pas les facteurs économiques ou sociaux, D. Albera met au cœur de son interprétation les évolutions politiques, au sens large, qui ont affecté les espaces concernés : la construction d'États plus ou moins centralisés, la présence des seigneurs et du régime féodal, l'importance des communautés et de l'organisation politique paysanne de la gestion des communaux, ou encore l'influence du droit

écrit. L'ensemble a modelé des ordres domestiques différents, au-delà même des changements de souveraineté ou des différences linguistiques.

Ainsi, la construction d'un État centralisé s'appuyant sur le maintien de la domination seigneuriale à l'époque moderne aurait contribué à faire des chefs de maison de « petits fonctionnaires », permettant la perpétuation du système des *Bauern* en Styrie et en Carinthie, moins nettement dans le Tyrol. La division égalitaire entre héritiers masculins serait largement le fruit de la diffusion du droit romain revisité par les juristes lombards dès le XII^e siècle, les notaires jouant un rôle fondamental dans ce processus, le tout dans des régions où les pouvoirs féodaux respectaient le droit romano-lombard et les statuts des communautés : le moteur du changement dans les Alpes italiennes serait donc urbain. La longue durée domine aussi dans certaines régions suisses : l'orientation bilatérale, liée au droit oral, à la grande autonomie des communes et à la faiblesse des liens féodaux, est attestée dans le Valais épiscopal dès le XIII^e siècle. Le fait que le Valais savoyard passe d'une orientation agnatique à un type bourgeois sur le modèle du haut Valais après sa conquête par ce dernier à la fin du Moyen Âge est un indice fort de l'importance jouée par le droit et l'organisation politique dans les pratiques domestiques. Si le droit ne dicte pas mécaniquement les comportements, il limite néanmoins les tactiques possibles des individus et des groupes familiaux.

Certaines questions restent à résoudre : D. Albera semble lier le modèle *Bauer* à la féodalité, et l'apparition de l'orientation agnatique ou bilatérale à la libération du joug féodal. Faut-il en conclure que la matrice première est le type *Bauer* qui se serait mis en place avec la mutation féodale ? Se pose aussi le problème de l'historicité même du droit, dont les changements sont considérables sur la période, tant structurellement que localement : les interprétations des coutumes ou du droit écrit, socialement construites, peuvent faire varier considérablement la donne dans l'espace et dans le temps ou bien faire naître un même système de cadres juridiques différents². L'acceptation du droit écrit par des popula-

tions qui auparavant ne le pratiquent pas peut-elle s'expliquer uniquement par l'influence des notaires et des élites ? En dépit de ces questions, D. Albera est convaincant lorsqu'il cherche dans les contextes politiques et juridiques les éléments clés (mais pas uniques) de compréhension des organisations domestiques.

L'analyse à l'échelle des Alpes permet de revenir sur le cas français et sur la tradition leplaysienne qui a fait de cette région un bastion de la famille-souche. L'auteur se demande pourquoi le droit écrit qui a favorisé l'apparition d'une orientation agnatique côté italien aurait encouragé l'institution de l'héritier unique côté français. Toute la démonstration consiste à prouver que c'est bien l'orientation agnatique qui a dominé dans les Alpes françaises jusqu'à la fin du Moyen Âge au moins, avant des transitions vers l'unicité successorale plus ou moins abouties selon les régions. Comme l'avait pensé Bernard Derouet, les travaux portant sur ces espaces ont saisi des systèmes en mutation, et non des pratiques de longue durée. Démonstration est ainsi faite que les organisations domestiques ne peuvent se comprendre qu'historiquement, même si cette histoire peut être pluriséculaire.

Le laboratoire alpin tel qu'il est ici utilisé permet de se décentrer par rapport à l'approche hexagonale qui a fondé l'histoire de la famille en France. Non seulement il livre des éléments importants à l'échelle européenne, mais il jette aussi une lumière nouvelle sur cette histoire des organisations domestiques et des systèmes de transmission dans la France du Sud. Si D. Albera multiplie les déclarations de prudence vis-à-vis de l'utilisation des idéaltypes qu'il a forgés dans des contextes différents de l'espace alpin, il ébauche lui-même ce transfert pour le Sud-Ouest de la France et la Catalogne. De même, il affirme la continuité sur la longue durée de ces types d'organisation domestique, qui ne semblent donc pas si éloignés des structures que sont la « maison », la parentèle et le lignage. C'est d'ailleurs sans doute une force du livre que de proposer, bien au-delà du seul cas alpin, une image historicisée de la France du Sud bien différente de celle qui prévaut encore dans les synthèses, en replaçant les phénomènes d'unicité successorale dans des transitions différenciées, parfois

incomplètes, loin de l'image canonique d'une famille-souche inscrite dans des mentalités venues du fond des âges.

Au terme de ce parcours, D. Albera propose trois tournants majeurs, à la fois historiques et spatiaux : la création médiévale des communautés d'habitants aux alentours de 1200, la formation de l'État territorial à partir du XVI^e siècle et, enfin, les transformations juridiques, politiques et économiques contemporaines, autour de 1900. Il ne s'agit là bien sûr que de grandes tendances qui se déclinent diversement en fonction des lieux. Les différences sont le résultat de processus historiques segmentés et de conditions locales, l'orientation vers un type d'organisation domestique produisant un sentier de dépendance qui explique les phénomènes de longue durée, sans pour autant rendre impossibles des mutations rapides, qui prendront une voie particulière au sein d'un ensemble plus large, créant à la fois des décalages et des ressemblances régionales. On le voit, par les perspectives qu'il ouvre, par sa méthode et par son ambition, D. Albera offre un ouvrage incontournable dans le domaine des études de la parenté.

ÉLIE HADDAD

1 - Georges AUGUSTINS, *Comment se perpétuer ? Devenir des lignées et destins des patrimoines dans les sociétés européennes*, Nanterre, Société d'ethnologie, 1989.

2 - Bernard DEROUET, « Les pratiques familiales, le droit et la construction des différences (15^e-19^e siècles) », *Annales HSS*, 52-2, 1997, p. 369-391.

**Leonie V. Hicks
et Elma Brenner (éd.)**

*Society and Culture in Medieval Rouen,
911-1300*

Turnhout, Brepols, 2013, XIV-400 p.

Les articles rassemblés par Leonie Hicks et Elma Brenner autour de Rouen au Moyen Âge central attestent le renouvellement de l'histoire urbaine. Sans que le terme soit employé, l'influence du *spatial turn* est sensible dans

l'introduction qui fait aussi office de conclusion en résumant les contributions : la ville y est analysée comme une construction sociale et culturelle, composée de réseaux, et reconstituée à partir des textes ou de l'archéologie. L'histoire du Rouen médiéval se prête d'autant mieux à cette approche qu'elle ne se présente pas comme une évidence. D'une part, pour la période antérieure à 1300, les sources sont à la fois abondantes et difficiles d'accès, car souvent inédites et dispersées. D'autre part, la bibliographie reste lacunaire, avec pour seules synthèses de référence « récentes » une introduction d'actes de colloque d'une dizaine de pages publiée par David Bates en 1993 et l'*Histoire de Rouen* dirigée par Michel Mollat du Jourdin en 1979, dépourvue d'apparat critique. L'historiographie a néanmoins abordé depuis la ville sous de multiples angles thématiques. Bernard Gauthiez a notamment avancé que, sous le règne d'Henri II, Rouen dépasse Paris en superficie et en fonctions centrales, atteignant peut-être 25 000 habitants, avant que la conquête capétienne de 1204 ne rende l'avantage à la capitale française.

Cette idée provocatrice suscite une question qui est discutée à travers l'ouvrage : quel est le degré de centralité de Rouen ? B. Gauthiez, rassemblant les apports de sa thèse restée inédite et de ses nombreux articles, retrace les étapes de la croissance urbaine entre 989 et 1345. Il propose une précieuse succession de plans de la ville, permettant de visualiser les paroisses, les lieux centraux et des infrastructures comme les enceintes ou les ponts. Il met ainsi en évidence l'investissement des ducs anglo-normands puis des rois de France, mais aussi les travaux et les entreprises de lotissement des grandes abbayes ou de la commune. Il précise également les chiffres de population de Rouen, qui dépasse de loin celle des autres villes normandes et atteindrait encore les deux tiers de celle de Paris en 1347, avec plus de 50 000 habitants. Cette expansion urbaine serait due au rôle de métropole politique de Rouen avant 1204, relayé ensuite par l'activité des élites urbaines et des grandes abbayes, en lien avec l'essor de l'industrie lainière.

Sur le plan politique, Fanny Madeline rappelle que le concept de « capitale » est imparfait au Moyen Âge. Elle remet en contexte le